



La Lettre

aux Partenaires

Edito

Ce numéro illustre la dualité - je dirais même la complémentarité - de l'action du PNR.

Avec le marquage «Parc» des productions locales et son action sur la forêt ou la promotion des fromages, il agit pour l'économie.

Avec sa stratégie «Paysages», il nous aide à préserver ce que nous aimons de notre cadre de vie quotidien.

Au-delà, en fixant des critères de gestion environnementale dans les chartes des produits marqués «Parc», le PNR promeut une économie respectueuse, valorisant nos ressources naturelles.

En stimulant des chantiers d'amélioration paysagère ou patrimoniale dans de nombreuses communes, il soutient l'emploi dans les entreprises locales.

Ce sont ces «cercles vertueux» qui nous intéressent.

Là est le rôle du PNR. Là est notre ambition partagée pour les Pyrénées Ariégeoises.

André ROUCH

Président du Syndicat mixte du PNR



Découvrez les premiers produits marqués «Parc» !

Chacun des produits marqués répond à une charte garantissant son origine locale, la démarche de respect de l'environnement de son producteur ainsi qu'un mode de production traditionnel, non standardisé et non industriel.

Vous reconnaîtrez les produits marqués au logo **Produit du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises** indiqué sur les emballages.

Coordonnées des professionnels bénéficiaires de la marque, liste des points de vente, engagements des producteurs... toutes les informations concernant les produits « Marque Parc » à base de fruits, fleurs ou plantes sont téléchargeables sur le site du PNR.

Contact : Julien Viaud

Le Syndicat mixte du PNR dans ses murs

Les locaux du SMPNR sont désormais installés au Pôle d'activités La ferme d'Icart, à Montels, entre Foix et Saint-Girons.

Les bureaux du Syndicat mixte occupent l'aile Ouest du bâtiment aménagée afin que les caractères traditionnels des lieux soient valorisés tout en permettant des fonctionnalités modernes et adaptées. Comme dans le reste de l'édifice, les bois locaux sont mis en valeur : frêne, érable, orme, noyer, hêtre... Sur l'aile Est du bâtiment, trois salles communes avec les autres utilisateurs du pôle d'activités permettent les réunions, échanges, expositions, manifestations...

Le Syndicat mixte s'est rendu propriétaire de ses propres bureaux. Il est également désormais copropriétaire, avec la communauté de communes du Séronais, des espaces communs. La copropriété englobe également les espaces extérieurs comportant notamment 2,5 hectares de terrain.

Les travaux d'aménagement des bureaux ont été cofinancés par la Région Midi-Pyrénées, le Département de l'Ariège et l'Etat, à hauteur de 20 % chacun, soit 60 % au total.



Répondant à une enquête menée par le PNR en 2005, les habitants du Parc ont été 70 % à déclarer que les paysages et le cadre de vie constituaient le principal atout des Pyrénées Ariégeoises, et à exprimer un certain nombre d'inquiétudes quant à leur évolution future...

Pour les préserver et les valoriser, la Charte du PNR prévoit un plan d'actions variées que le Syndicat mixte du PNR s'attache, avec ses partenaires, à mettre en œuvre.

2 Grâce au fonds d'aide **Petit patrimoine****, que le Syndicat mixte du PNR anime depuis fin 2007, ce sont déjà 41 édifices qui ont été restaurés à Gestières, Soulan, Aleu, Allières, Saint-Girons... 41 chantiers sont en cours et d'autres projets sont dans les cartons. Cette aide permet de subventionner les travaux de restauration de lavoirs, fontaines, croix, fours à pains... autant d'éléments qui structurent les espaces publics de nos communes et agrémentent notre cadre de vie quotidien. Ce fonds est accessible aux particuliers comme aux communes.

Contactez le SMPNR pour en bénéficier.

Fiche
INFO

1 Notre montagne doit rester propre, exempte de déchets. Le Syndicat mixte a participé ou monté plusieurs opérations de nettoyage en montagne **Eco-attitude en altitude**, en particulier avec les Amis du Parc, à l'Étang d'Araing, à Bassiès, aux Estagnous... Avec l'ONF et les autres partenaires, il renouvelle cette année les panneaux de sensibilisation **Emportez vos déchets** implantés au départ des sentiers. 46 panneaux sont concernés. Une collaboration avec Vacances Propres et l'Agence Régionale Pour l'Environnement permet depuis cette année de doter les organisateurs de manifestations qui le souhaitent (coursées pédestres notamment) de collecteurs de déchets, avec système de tri.

Contactez le SMPNR pour en bénéficier.

7 Le Syndicat mixte du PNR promeut les outils de connaissance et de gestion des paysages que sont les **Chartes paysagères et architecturales**. A titre pilote et avec le CAUE, il a initié la Charte architecturale et paysagère Barguillère-Prayols-Montoulieu. Il a aidé au montage technique et financier de celle du Bas-Couserans et participe aux travaux concernant la Charte Architecturale et Paysagère du Pays des Portes d'Ariège.

La charte de la Barguillère est téléchargeable sur le site Internet du PNR.

6 Vous habitez au sud du PNR, dans la zone à ardoises, et vous souhaitez faire refaire la couverture de votre maison ou de vos autres bâtiments ? Faites appel aux techniques traditionnelles ! Le Syndicat mixte du PNR anime un fonds d'aide **Ardoises et lauzes traditionnelles*****, qui permet de financer le surcoût engendré par ces techniques, par rapport aux ardoises industrielles. Créé dans le Castillonnais et le Haut-Couserans, ce fonds est désormais en vigueur également dans le Vicdessos et certaines communes du Tarasconnais, du Massatois et du Saint-Gironnais. A ce jour, 139 toitures ont été refaites, notamment dans le Castillonnais.

Contactez le SMPNR pour en bénéficier.

Fiche
INFO

Les paysages : un plus pour l'emploi local.

Ces actions rendent les Pyrénées Ariégeoises plus belles et plus attractives : elles améliorent le cadre de vie des habitants et contribuent au développement de l'accueil de touristes et de nouveaux habitants. Elles sont aussi, et on le sait moins, créatrices de nombreux emplois directs, dans les entreprises du PNR, qui réalisent la quasi-totalité des chantiers. On a calculé par exemple que le seul fonds d'aide **Ardoises et lauzes** a engendré l'équivalent de deux millions d'euros de chiffre d'affaire pour les entreprises locales !

8 Voir l'article 2 fiches techniques pour agir pour le paysage en dernière page.

* Une fiche d'information a été diffusée auprès des communes. Elle est également accessible sur le site internet ou sur simple demande auprès du PNR.

** Financé par la Région Midi-Pyrénées.

*** Financé par la Région Midi-Pyrénées, le Département de l'Ariège et les communes ou communautés de communes concernées.

3 Le PNR s'est associé aux 2 autres Parcs du versant français des Pyrénées pour travailler sur le thème des paysages. Un projet démarrera ces prochaines semaines visant à étudier les caractéristiques et les évolutions des **entrées de bourg** et à prévoir des outils de gestion. 25 sites seront étudiés dans chacun des Parcs. Au-delà d'être nos premières vitrines, les entrées de bourg sont en effet les zones dont les évolutions sont les plus rapides ! L'action commune prévoit également la création d'un **Observatoire pyrénéen des paysages** pour en mesurer l'évolution.

4 Agence B&S
55 92 40

Jusqu'à l'heure actuelle, le PNR a été peu touché par la prolifération des **panneaux publicitaires** qui balafrent les villes et les routes de notre pays. Cette situation est l'un des points positifs et très largement apprécié du cadre de vie dans le PNR. Pour autant, 317 panneaux en infraction (publicités et préenseignes non dérogatoires) ont été dénombrés l'an passé. L'Etat s'est mis à pied d'œuvre pour faire respecter strictement la réglementation et un certain nombre de panneaux a déjà été retiré ces derniers mois (NB : l'astreinte est très conséquente : 200 euros par jour et par panneau en infraction, au profit de la commune concernée).

Le Syndicat mixte du PNR accompagne les communes et les acteurs concernés pour les informer sur le cadre à respecter et pour trouver des solutions de substitution, permettant tout à la fois la communication des activités locales et la préservation des paysages. Au cas par cas, des solutions existent.

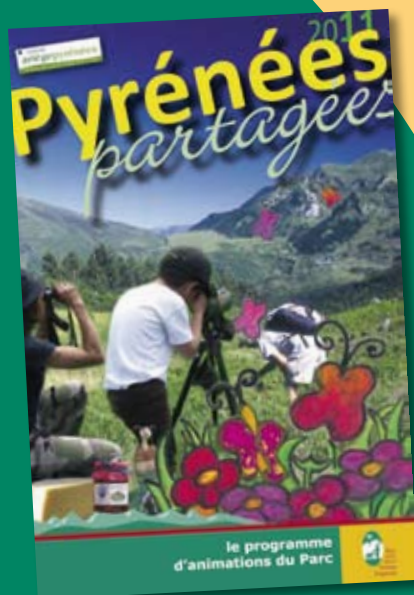
Le Syndicat mixte du PNR vient d'éditer une fiche d'information concernant la publicité, les enseignes et les préenseignes : cadre à respecter, présentation des principaux cas de figure, pistes de solution... Elle a été diffusée auprès de toutes les communes du PNR et est également accessible sur le site internet ou sur simple demande auprès du PNR.

Fiche
INFO

5 Points de dépôts de déchets non aménagés ou décharges sauvages, carcasses de véhicules, ruines ou bâtiments disgracieux, transformateurs-monolithes... autant de points noirs paysagers qui polluent nos paysages et cassent l'harmonie de notre cadre de vie. Le Syndicat mixte du PNR anime un fonds **Points noirs paysagers****, avec un taux attractif, qui permet de subventionner les travaux de résorption de ces points noirs : dissimulation, végétalisation, destruction, enlèvement de matériaux... Depuis fin 2009, 204 dossiers ont d'ores et déjà été déposés par des communes, des entreprises ou des particuliers, témoignant de leur volonté d'agir.

Contactez le SMPNR pour en bénéficier.

Fiche
INFO



Pyrénées Partagées 2011... ...à découvrir tout au long de l'année

62 animations proposées par le Parc et ses partenaires, ce sont 62 occasions de s'informer, de partager ses connaissances, et de passer un moment agréable et convivial en découvrant le patrimoine bâti de nos villages, la faune, la flore, les produits emblématiques des Pyrénées Ariégeoises.

Soirées en refuge, balades découvertes, marchés gourmands, Estivale du Casseur d'os, Rencontres scientifiques, les chemins de la connaissance sont adaptés à toutes les envies !

Édité à 18000 exemplaires, le programme **Pyrénées Partagées** est disponible dans tous les Offices de tourisme et dans les mairies des communes du Parc. Il est téléchargeable sur le site du Parc.

Contact : Céline Arilla

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Des visites gourmandes le 29 mai

Au lait cru de vache, de brebis, de chèvre, mixte, la Tomme des Pyrénées se laisse déguster dans les 8 fromageries participant aux troisièmes Visites Gourmandes proposées par l'AFFAP et le SMPNR. Une occasion unique de connaître l'économie fromagère des Pyrénées Ariégeoises, de découvrir les savoir-faire des fermiers et artisans, avec gourmandise !

Pour chaque site, 3 horaires de visite (11h, 14h30 ou 16h) sont proposés, ainsi que des animations (démonstration de transformation de fromage, petit marché de produit locaux, dégustation de fromage sous toute ses formes...).

Pour plus d'informations, le dépliant de la manifestation est téléchargeable sur le site du PNR et disponible auprès des fromagers participants.

Contact : Julien Viaud



Une Charte forestière pour le Parc

Vous voulez exprimer votre perception de l'espace forestier, partager vos idées concernant l'utilisation du bois local, discuter des enjeux liés à la forêt, au bois-énergie ou au bois-construction ? Faîtes-vous connaître auprès du Syndicat mixte du PNR, vous serez invités à participer aux réunions d'élaboration de la Charte forestière du Parc.

Les Chartes forestières sont des outils qui permettent de définir, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes de l'espace forestier, les objectifs et les coopérations locales en vue d'une valorisation durable de la forêt. Plusieurs étapes sont prévues : la réalisation d'un diagnostic partagé (de mai à septembre 2011), la définition des enjeux et orientations de la Charte (septembre à novembre 2011) et enfin l'élaboration d'un programme d'actions sur 3 ans (décembre 2011 à juin 2012).

Le Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises anime la mise en œuvre de cette Charte forestière sur la partie Est de son territoire (Tarasconnais-Vicdessos, Pays de Foix-Varilhes, Arize-Lèze) ; elle viendra en complément de la Charte forestière du Couserans validée en 2007, et permettra sans nul doute une meilleure gestion de cette richesse des Pyrénées Ariégeoises, trop peu exploitée aujourd'hui.

Contact : Elodie Roulier



**Fiche
INFO**

2 fiches techniques pour agir pour le paysage !

Les 2 premières fiches techniques « La transcription de la Charte dans ... » sont disponibles ! L'une porte sur les essences de haies locales à privilégier et les méthodes de taille à mettre en œuvre pour des haies qui donnent du caractère à nos villages et à nos paysages. L'autre permet d'organiser au mieux la signalétique en conciliant préservation des paysages et efficacité économique. N'hésitez pas à vous les procurer auprès des communes du Parc ou directement auprès du SMPNR, sur demande ou en consultant le site internet.

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon

